



**LE CONSORTIUM CANADIEN POUR LA RECHERCHE
THE CANADIAN CONSORTIUM FOR RESEARCH**

2705, PROMENADE QUEENSVIEW DRIVE, OTTAWA (ONTARIO) K2B 8K2,
TÉL. : 613-820-2270 TÉLÉC. : 613-820-7244

Mémoire du Consortium canadien pour la recherche :
Comité permanent des finances de la Chambre des communes
(août 2014)

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Composé de 19 organisations, le Consortium canadien pour la recherche (CCR) représente plus de 50 000 chercheurs et 500 000 étudiants dans toutes les disciplines (<http://en.ccr-ccr.ca>). À ce titre, c'est la plus importante Coalition canadienne pour la défense des droits, qui se concentre sur le financement de la recherche dans toutes les disciplines et qui appuie l'enseignement supérieur.

Le CCR reconnaît que le gouvernement fédéral n'a jamais cessé d'investir dans les infrastructures de recherche, les stages, de même que dans les conseils subventionnaires fédéraux du Canada depuis plusieurs années. Nous nous réjouissons à la perspective de nouvelles précisions sur le Premier fonds d'excellence en recherche du Canada, dont nous prévoyons qu'il sera accessible à tous les établissements d'enseignement supérieur du Canada, selon une procédure d'évaluation confraternelle par le milieu des chercheurs.

Nous comprenons qu'à une époque de compressions budgétaires, l'augmentation du financement de la recherche peut être jugée redoutable; cela a nécessité un certain nombre d'années d'austérité pour le milieu des chercheurs, en particulier des chercheurs individuels qui ont vu le financement de base des conseils subventionnaires diminuer lorsqu'on tient compte de l'inflation. Alors que nous aurons bientôt un budget excédentaire, la hausse des investissements dans le financement de base de la recherche, des étudiants et des infrastructures s'impose pour assurer la croissance des programmes et positionner le Canada de manière concurrentielle dans le paysage international de la recherche.

Ces investissements contribueront à un plus grand nombre d'emplois mieux rémunérés, à de nouvelles inventions et de nouveaux brevets, à une hausse de la productivité, une hausse des recettes de l'État à moyen et à long terme et à une augmentation du niveau de vie des Canadiens. Ils contribueront également à mieux asseoir la place du Canada comme destination de travail internationale pour la prochaine génération de chercheurs. Pour toutes ces raisons, le CCR formule les recommandations suivantes pour que le gouvernement engage d'autres investissements dans ces domaines dans le cadre du budget de 2015 :

- **Recommandation n° 1 :** Que le gouvernement continue d’augmenter les budgets de base des conseils subventionnaires et le programme de coûts indirects de la recherche à des niveaux qui neutralisent les effets de l’inflation actuelle et passée, notamment la hausse des coûts qui se rattachent aux infrastructures et au personnel de recherche, et qu’il rétablisse la compétitivité internationale du Canada, mesurée en pourcentage du PIB. *Coût : 150 millions de dollars par an.*
- **Recommandation n° 2 :** Augmenter l’aide accordée aux étudiants par le biais de bourses d’études supérieures, de stages à plein temps et d’une formation postdoctorale dans une diversité de disciplines et de milieux, en particulier dans les disciplines les plus convoitées. *Coût : 35 millions de dollars par an.*
- **Recommandation n° 3 :** Investir dans divers modules de la capacité nationale de recherche du Canada et dans les sciences publiques qui appuient les recherches qui se font à la fois dans les milieux universitaires et à l’extérieur. *Coût : 20 millions de dollars par an.*

Les recommandations du CCR portent sur quatre des six grands thèmes mentionnés par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes :

- **Thème 2 :** Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l’accent sur la santé, l’éducation et la formation
- **Thème 3 :** Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l’innovation et la commercialisation
- **Thème 4 :** Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures
- **Thème 6 :** Optimiser le nombre et le type d’emplois pour les Canadiens

RECOMMANDATION N° 1 : Que le gouvernement continue d’augmenter les budgets de base des conseils subventionnaires et le programme de coûts indirects de la recherche à des niveaux qui neutralisent les effets de l’inflation actuelle et passée, notamment la hausse des coûts qui se rattachent aux infrastructures et au personnel de recherche, et qu’il rétablisse la compétitivité internationale du Canada, mesurée en pourcentage du PIB.

COÛT : 150 millions de dollars par an.

THÈMES DÉFENDUS : 2, 3 et 6

Les conseils subventionnaires du Canada suscitent l’admiration à l’échelle internationale et constituent le substratum rocheux du soutien de la recherche au Canada. Même si des investissements ont été engagés dans des programmes d’excellence, de très nombreux chercheurs tenus en très haute estime selon les normes d’excellence internationales ne réussissent toujours pas à trouver des fonds. Par exemple :

- En 2014, environ 20 % des chercheurs du CRSH ont obtenu une subvention en dépit du fait qu'une autre tranche de 40 % de chercheurs a été jugée admissible par des comités d'évaluation confraternelle. Les recherches en sciences humaines fournissent des renseignements essentiels sur les principaux enjeux sociaux, culturels, psychologiques, économiques, technologiques et sanitaires et, ce faisant, elles fournissent des éléments de preuve critiques qui appuient l'établissement de solides politiques.
- Moins de 15 % des chercheurs des IRSC sont généralement financés alors que les comités de sélection estiment qu'environ les deux tiers méritent de recevoir des fonds. Les investissements dans les recherches sur les résultats de santé amélioreront les études sur la maladie et sa prévention, ce qui est essentiel au moment où la population du Canada vieillit.
- Sans l'ajustement en fonction de l'inflation, le programme de subventions de découverte du CRSNG n'a pas réussi à financer certains programmes de recherche au niveau nécessaire depuis quelques années.

Si la question n'est pas réglée, bon nombre de nos chercheurs et stagiaires les plus talentueux iront voir ailleurs pour trouver un financement plus stable, comme c'est actuellement le cas dans le domaine des recherches en biomédecine et en santé au Canada qui, alors qu'il faisait jadis l'envie de nombreux pays, a amorcé une trajectoire rapide à la baisse.

Parmi les 35 pays de l'OCDE, le Canada est l'un des six pays dont les dépenses intérieures brutes consacrées à la R et D ont reculé depuis 2000. Les données de l'OCDE montrent que les dépenses intérieures brutes du Canada consacrées à la R et D, en pourcentage du PIB, sont inférieures à la moyenne de l'OCDE (1,81 contre 2,40) et inférieures à d'autres pays comme les États-Unis, l'Autriche, la Suède et la Finlande, qui eux-mêmes y consacrent tous des dépenses supérieures à la moyenne de l'OCDE.

La capacité du Canada à innover et à être concurrentiel à l'échelle internationale dépend de l'appui indéfectible d'un vaste spectre de recherches menées dans divers milieux (universitaire, industriel, établissements de recherche, laboratoires gouvernementaux et entreprises à but non lucratif). Alors que les recherches ciblées permettent de régler certaines questions, ce sont les recherches fondamentales menées par des chercheurs et caractérisées par des échéanciers variables (courts et longs) qui définissent, valident, remettent en question et contribuent à résoudre d'importantes questions et qui aboutissent à des progrès technologiques importants qui sont en définitive à la base de la croissance économique du Canada. Le financement uniforme des recherches attirées par la curiosité attire et permet de constituer des équipes de chercheurs d'envergure mondiale dont les activités aboutissent à d'illustres scientifiques, professionnels, étudiants et étudiants postdoctoraux hautement qualifiés et qui peuvent même aboutir à des domaines de recherche et développement entièrement nouveaux (p. ex. la chimie verte).

RECOMMANDATION N^o 2 : Augmenter l'aide accordée aux étudiants par le biais de bourses d'études supérieures, de stages à plein temps et d'une formation postdoctorale

dans une diversité de disciplines et de milieux, en particulier dans les disciplines les plus convoitées.

COÛT : 35 millions de dollars par an.

THÈMES DÉFENDUS : 3 et 6

Les étudiants représentent la prochaine génération de chercheurs qui, moyennant une bonne éducation et inspiration, feront des découvertes fondamentales et s'attaqueront aux multiples problèmes économiques, sociaux et culturels auxquels les Canadiens sont confrontés. Le CCR reconnaît les investissements qui ont été engagés dans les partenariats de recherche postdoctorale axés sur l'industrie grâce à MITACS et les allocations qui ont été versées à des organisations sans but lucratif dans le cadre du programme Accélération de MITACS.

Il faut continuer à faire des investissements dans les bourses d'études supérieures et les stages à plein temps pour les raisons suivantes :

- Le financement de l'enseignement, de la recherche et de l'expérience au niveau des 2^e et 3^e cycles jette les fondations du développement économique et social, alors que les travailleurs éminemment qualifiés attisent l'innovation. L'augmentation du Programme de bourses d'études supérieures du Canada de 25 millions de dollars permettra de financer 1 250 étudiants de plus (valeur des bourses de 20 000 \$).
- L'appui indéfectible des stages et des bourses d'étude dans une diversité de disciplines et de milieux, en particulier ceux des organisations à but non lucratif qui n'ont pas d'objectif économique, dans les sciences humaines, et dans des domaines convoités, est indispensable. Des investissements soutenus de 10 millions de dollars par an permettront de financer 250 stages supplémentaires par an dans des disciplines et des milieux divers (valeur des stages/bourses de 40 000 \$).

Le taux de chômage constamment élevé des jeunes du Canada réclame une politique plus dynamique sur le marché du travail. L'augmentation du financement des bourses de 2^e/3^e cycles et des stages profitera aux Canadiens et aux employeurs de tout le Canada. Les investissements dans les bourses d'études supérieures inciteront les Canadiens à poursuivre des études au niveau des 2^e et 3^e cycles, alors que l'expérience acquise dans le cadre des stages les aidera à trouver des emplois dans le domaine de la recherche ou d'autres emplois de qualité. Cela stimulera la croissance économique; dont les répercussions sont des emplois meilleurs et une productivité accrue.

Le fait d'investir dans les études postdoctorales en augmentant l'appui des bourses postdoctorales aura également des répercussions internationales profondes, notamment, sans toutefois que cela s'y limite :

- aider à réduire l'écart entre les taux de diplomation au Canada et dans d'autres pays;

- positionner le Canada à l'échelle internationale comme solide terrain de formation;
- permettre aux chercheurs canadiens d'accepter d'excellents étudiants étrangers qui ne peuvent pas être acceptés actuellement à cause de l'insuffisance du financement;
- positionner les étudiants canadiens comme étant hautement qualifiés.

Il est indispensable que le secteur privé ait la capacité nécessaire pour employer des diplômés hautement qualifiés. Cela s'explique en partie par l'incidence directe sur la transmission du savoir, mais également par le désir des stagiaires de poursuivre une carrière dans une discipline donnée qui dépend de l'existence de perspectives de carrière utiles dans le secteur privé.

RECOMMANDATION N^o 3 : Investir dans divers modules de la capacité nationale de recherche du Canada et dans les sciences publiques qui appuient les recherches qui se font à la fois dans les milieux universitaires, notamment à la Fondation canadienne pour l'innovation, à Bibliothèque et Archives Canada et dans les organismes canadiens de collecte de données.

COÛT : 20 millions de dollars par an.

THÈMES DÉFENDUS : 3 et 4

Un autre paramètre clé des infrastructures de recherche qui a besoin de financement réside dans l'aménagement, l'entretien et l'accès à des installations communes régionales, nationales et internationales qui rivalisent avec les meilleures du monde. Il faut à tout prix que le gouvernement continue d'investir dans des infrastructures de recherche de calibre mondial et d'en assurer l'entretien afin de défrayer les coûts indirects qui se rattachent aux recherches. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) continue d'apporter de précieuses contributions à cet égard – contributions qui sont si précieuses que la pérennité de leur financement est justifiée.

Toutefois, il importe également de financer les besoins à long terme d'exploitation et d'entretien de ces installations et de leur accessibilité aux chercheurs par d'autres mécanismes de financement au-delà de la FCI. Le Programme de subventions d'outils et d'instruments de recherche (OIR) du CRSNG a servi avec beaucoup d'efficacité à financer des équipements de plus petite échelle et les équipements nécessaires à la réalisation de recherches nouvelles dans certains laboratoires. Les récentes compressions du financement du programme OIR et les changements survenus dans les priorités du programme expliquent qu'il soit de plus en plus difficile pour les chercheurs établis d'entretenir les infrastructures essentielles des laboratoires. Le CCR recommande vivement d'attribuer des fonds aux conseils subventionnaires pour remédier au sous-financement actuel de cet important domaine de soutien des programmes de recherche.

Alors que l'un des déterminants les plus importants de la transmission efficace du savoir dans le milieu universitaire/secteur privé est la qualité et l'ampleur des recherches qui se font dans les milieux universitaires, des recherches clés se déroulent également dans des milieux non universitaires qui nécessitent tout autant des investissements soutenus. Les services fournis par Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et Statistique Canada appuient les recherches menées dans une diversité de disciplines et de nombreux secteurs, ce qui a des vastes retombées sur le plan économique, social et environnemental. Il faut engager des investissements stables à long terme pour assurer leur existence permanente et les contributions dans le cadre des infrastructures de recherche du Canada.

Les chercheurs, les étudiants de 2^e/3^e cycles, les décideurs, les historiens, les généalogistes, les communautés autochtones et le grand public bénéficient de l'important patrimoine artistique, historique et culturel établi et rendu accessible par Bibliothèque et Archives Canada. La capacité de BAC à recueillir et à préserver le riche patrimoine documentaire du pays, tout en investissant dans la collecte de données réputées à l'échelle internationale au Canada, accentue la capacité des chercheurs à générer des connaissances fiables et à éclairer les politiques.

Les enquêtes de Statistique Canada sont essentielles, non seulement pour le milieu de la recherche, mais pour le gouvernement, l'industrie, le secteur privé, les sociétés à but non lucratif, les municipalités et les collectivités qui dépendent de ces enquêtes pour prendre des décisions et élaborer des politiques fiables et avisées qui contribuent à rehausser la productivité et à améliorer l'économie et la santé. Statistique Canada a établi un mécanisme qui permet de régulièrement recueillir des données fiables à l'échelle nationale, qui sont ensuite utilisées par les chercheurs de tout le Canada. Le fait d'avoir accès à des statistiques nationales garantit que les chercheurs travaillent à partir d'un ensemble commun de données lorsqu'ils étudient des questions d'intérêt commun. Le CCR recommande vivement que les enquêtes nationales qui ont toujours appuyé les programmes de recherche au Canada, comme le Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges et l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat soient rétablies.

Nous remercions le gouvernement de solliciter des contributions aux consultations prébudgétaires. Nous nous ferons un plaisir de fournir d'autres données (613-237-2144, poste 323 ou executiveoffice@cpa.ca).